

RUES BÉDARD ET SAINT-SIMON « NOUVELLE SIGNALISATION »

Soyez informés que la rue SAINT-SIMON sera sous peu à SENS UNIQUE de la rue Sainte-Thérèse vers Bédard; et que la rue BÉDARD sera à SENS UNIQUE de la rue Saint-Simon vers Notre-Dame.

Le stationnement sera interdit sur la rue Saint-Simon au complet et d'un côté sur toute la rue Bédard. Soyez attentifs à la nouvelle signalisation!

1^{er} PROJET

AVIS PUBLIC

**Règlement # V 467-11-10 modifiant le règlement de zonage
numéro V 467-07 et ses amendements afin d'abroger et remplacer les
grilles des spécifications des zones H-6, H-7 et MIX-10**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 11 janvier 2010, le Conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro V 467-11-10 intitulé : « Règlement # V 467-11-10 modifiant le règlement de zonage # V 467-07 et ses amendements afin d'abroger et remplacer les grilles des spécifications des zones H-6, H-7 et MIX-10 ».

Objets du projet de règlement

- Permettre une hauteur minimale de deux (2) étages en plus de réduire exceptionnellement la marge avant secondaire jusqu'à cinq (5) mètres à la classe d'usage trifamilial isolé à la grille des spécifications H-6;
- Autoriser l'usage unifamilial isolé sans l'obligation de projet intégré aux grilles des spécifications H-7 et MIX-10.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi, 8 février 2010 à 20h00** à la Mairie de Saint-Rémi, 155 rue de la Mairie. Au cours de cette assemblée, le maire ou une personne désignée expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

LE RÉSUMÉ DU PROJET PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU SERVICE D'URBANISME DE LA VILLE AUX HEURES ORDINAIRES DE BUREAU.

DONNÉ À SAINT-RÉMI, ce 15 janvier 2010

Diane Soucy, OMA DGA / Greffière

AVIS PUBLIC

Règlement # V 522-10

**décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification
des services municipaux pour l'année financière 2010**

Avis public est donné par la soussignée, Directrice générale adjointe / Greffière de la Ville, que lors d'une séance ordinaire tenue le 11 janvier 2010, le Conseil de cette Ville a adopté le règlement suivant :

V 522-10: « Règlement décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2010 ».

Ce règlement est déposé au bureau de la Mairie, 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi, où toute personne peut en prendre connaissance. Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 15 janvier 2010

Diane Soucy, OMA DGA / Greffière

AVIS PUBLIC

Règlement # V 523-10

**décrétant un mode de tarification pour le financement des dépenses
aux travaux sur le cours d'eau de la Rivière Saint-Pierre, Branche 1**

Avis public est donné par la soussignée, Directrice générale adjointe / Greffière de la Ville, que lors d'une séance ordinaire tenue le 11 janvier 2010, le Conseil de cette Ville a adopté le règlement suivant :

V 523-10: « Règlement décrétant un mode de tarification pour le financement des dépenses aux travaux sur le cours d'eau de la Rivière Saint-Pierre, Branche 1 ».

Ce règlement est déposé au bureau de la Mairie, 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi, où toute personne peut en prendre connaissance. Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 15 janvier 2010

Diane Soucy, OMA DGA / Greffière

AVIS PUBLIC

Règlement # V 524-10

sur un Programme de revitalisation des enseignes commerciales

Avis public est donné par la soussignée, Directrice générale adjointe / Greffière de la Ville, que lors d'une séance ordinaire tenue le 11 janvier 2010, le Conseil de cette Ville a adopté le règlement suivant :

V 524-10: « Règlement sur un Programme de revitalisation des enseignes commerciales ».

Ce règlement est déposé au bureau de la Mairie, 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi, où toute personne peut en prendre connaissance. Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 15 janvier 2010

Diane Soucy, OMA DGA / Greffière

AVIS PUBLIC

Règlement # V 525-10

**amendant le règlement # V 493-08 sur un Programme
de revitalisation des bâtiments commerciaux (Article 18)**

Avis public est donné par la soussignée, Directrice générale adjointe / Greffière de la Ville, que lors d'une séance ordinaire tenue le 11 janvier 2010, le Conseil de cette Ville a adopté le règlement suivant :

V 525-10: « Règlement amendant le règlement # V 493-08 sur un Programme de revitalisation des bâtiments commerciaux (Article 18) ».

Ce règlement est déposé au bureau de la Mairie, 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi, où toute personne peut en prendre connaissance. Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 15 janvier 2010

Diane Soucy, OMA DGA / Greffière

AVIS PUBLIC

Règlement # V 526-10

**décrétant la fermeture et l'abolition
d'une partie de la rue Maisonneuve**

Avis public est donné par la soussignée, Directrice générale adjointe / Greffière de la Ville, que lors d'une séance ordinaire tenue le 11 janvier 2010, le Conseil de cette Ville a adopté le règlement suivant :

V 526-10: « Règlement décrétant la fermeture et l'abolition d'une partie de la rue Maisonneuve ».

Ce règlement est déposé au bureau de la Mairie, 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi, où toute personne peut en prendre connaissance. Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 15 janvier 2010

Diane Soucy, OMA DGA / Greffière

DU CÔTÉ DES ORGANISMES

LE CAMPAGNOL

L'arrivée de 2010 accueille favorablement le retour de l'atelier des émotions, tous les lundis matins à 10h00. Nous vous y attendons avec plaisir. Nous souhaitons aussi la bienvenue à tous nos nouveaux membres. Pour ceux qui aimeraient se joindre à nous, le Campagnol, groupe d'entraide et milieu de vie en santé mentale, aide les gens de **18 ans et plus** à se réapproprier le pouvoir sur leur vie et retrouver une meilleure qualité de vie. Vous pouvez nous joindre au **450 454-5121**.

DISCO JEUNESSE

Le Club Optimiste de Saint-Rémi et le Club Opti-Jeunes invitent tous les jeunes de la région âgés de 9 à 15 ans à participer à la disco jeunesse, organisée pour eux le **vendredi 15 janvier 2010**.

La Dansatek fera l'animation et la musique de 19h00 à 23h00 au centre communautaire de Saint-Rémi.

Le coût d'entrée est de 5.00\$, incluant le vestiaire et des prix de présence.

Grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Rémi, la surveillance extérieure et intérieure sera accrue lors des discos. Les prochaines discos auront lieu les 29 janvier, le 19 février, le 12 mars, le 26 mars et le 9 avril 2010.

Informations : WWW.ST-REMI.ORG ou Pierre Dufour au **514 617-1200**.

Bienvenue à tous, le plaisir est garanti !!!

CERCLE DE FERMIERES DE SAINT-RÉMI

Le Cercle de fermières de Saint-Rémi tiendra son brunch bénéfique le **dimanche 17 janvier 2010 de 8h30 à 12h30**. Organisé en collaboration avec les Chevaliers de Colomb, le brunch se déroulera au Centre communautaire de Saint-Rémi au 25, rue Saint-Sauveur. Le coût des billets est de 6\$ pour les adultes, de 3\$ pour les enfants de 6 à 12 ans et gratuit pour les 0 à 5 ans. **Il y aura des desserts préparés par les fermières**. On peut se procurer des billets à l'avance en appelant la secrétaire, Madame Danielle Bergevin au **450 454-5343**.

CLUB SKI-RI DE SAINT-RÉMI

Le Club Ski-Ri, parrainé par le Club Optimiste Saint-Rémi, organise 6 sorties de ski alpin et planche, les samedis. (Il reste quelques places). Les endroits visités sont les Centres de ski, tel que : le 16 janvier pour Mont Blanc, le 23 janvier pour Val St-Come, le 6 février pour Sutton, le 13 février Mont Blanc et le 20 février pour Orford.

Le transport se fait par autocar scolaire. Une leçon de ski ou de planche à neige est incluse pour les débutants. Les plus jeunes qui nécessitent un accompagnement sont encadrés par des adultes du Club.

Pour les jeunes qui demeurent à Saint-Rémi. Le coût est de 175 \$ pour les 9 à 12 ans et de 190\$ pour les 13 à 17 ans et de 300\$ pour les adultes.

Les enfants de 10 ans ou qui sont en 4 ou 5^e année du primaire, qui possèdent un Passeport des Neiges et qui demeurent à Saint-Rémi, le coût est de 60\$ pour 6 sorties. Site Internet pour obtenir une formule d'inscription pour le passeport (14\$ donne 3 billets de remontée, pour chacune des stations de ski au Canada): <http://www.skicanada.org>

C'est grâce à la subvention du Club Optimiste de Saint-Rémi que nous pouvons offrir ces tarifs. Si tu es intéressé et que tu as le goût de t'amuser, en faisant un beau sport, communique avec Pierre Charbonneau au **450 454-6095** ou Pierre Dufour au **450 454-6505**. www.st-remi.org

CENTRE DE SOLIDARITÉ FAMILIAL SOURIRE SANS FIN

Les ateliers parents-enfants Éveilout 6-12 mois, 1-2 ans et 2-3 ans

Une nouvelle année débute et vous cherchez une activité qui vous permettra de vivre des moments de qualité avec votre enfant? Vous êtes à cours d'idées créatives pour stimuler le développement de votre tout-petit?

Alors, joignez-vous à nous c'est gratuit! Venez partager votre expérience avec d'autres parents qui comme vous ont à cœur le bien-être de leurs enfants :

| | | |
|------------------|----------------------------------|---|
| 6-12 mois | vendredi, de 9h30 à 11h30 | du 12 février au 4 juin 2010 |
| 1-2 ans | mercredi, de 9h30 à 11h30 | du 17 février au 2 juin 2010 |
| 2-3 ans | mardi, de 9h30 à 11 h 30 | du 16 février au 1^e juin 2010 |

Au menu : bricolages, chansons, jeux, discussions et surtout beaucoup de plaisir et des souvenirs mémorables pour vous et votre enfant. Si vous avez besoin d'informations ou si vous voulez vous inscrire, contactez Valérie Brousseau-Dubé au **450 454-5747** ou sans frais **514 877-5000** suivi du **450 454-5640**.

Vous aimez bien manger mais les idées et le temps pour cuisiner vous manquent?

Sourire Sans Fin a présentement quelques places de disponible dans ses cuisines collectives. Faire de la cuisine en groupe c'est économiser temps et argent, rencontrer des gens et avoir du plaisir. C'est apprendre des trucs culinaires, de nouvelles recettes et des conseils nutrition. Pour de plus amples renseignements contactez Denise Daoust au **450 454-5747** ou sans frais **514 877-5000** suivi du **450 454-5640**.

Apprendre à cuisiner, ce n'est pas sorcier!

Vous voulez en apprendre davantage sur la saine alimentation, des notions de base en cuisine et des trucs culinaires? Sourire Sans Fin organise présentement un groupe de cuisine éducative. Début **le 21 janvier 2010** pour 6 semaines consécutives : soit jusqu'au 25 février 2010. L'activité se tiendra le **jeudi de 13h00 jusqu'à 16h00**. Vous avez jusqu'au 18 janvier 2010 pour vous inscrire. Au besoin le transport et la halte-garderie sont fournis gratuitement. Contactez Denise Daoust au **450 454-5747** ou sans frais **514 877-5000** suivi du **450 454-5640**.

Des cadeaux qui ont fait la joie des familles...

On entend fréquemment le commentaire qu'il faut placer les êtres humains au centre de nos préoccupations.

Le Centre de Solidarité Sourire Sans Fin l'a fait en offrant un peu de l'esprit de Noël aux familles plus démunies de la région. Ces dernières étaient invitées, le mardi 22 décembre, à choisir gratuitement parmi une sélection de jouets classés par groupe d'âge. Au total, 34 familles ont pu magasiner des présents et ainsi faire plaisir à 78 enfants qui sauront bien en profiter.

Un gros merci aux enfants des écoles Saint-Édouard et Saint-Viateur, aux familles de *Passe-partout* du secteur de Napierville, aux guignolées des municipalités de Sainte-Clotilde et Saint-Michel, à l'école Jean-de-la-Menais ainsi qu'à deux donateurs anonymes.

Vos précieux dons nous ont permis de nous rappeler le vrai sens de la fête de Noël et de nous faire réfléchir davantage aux valeurs d'amour, de partage et de solidarité qui devraient prévaloir en ce temps de réjouissances!

LAIT-SOURCE : BESOIN DE BÉNÉVOLES

Comme vous le savez, un groupe comme le nôtre ne peut pas fonctionner sans l'aide de bénévoles. Nous sommes présentement à la recherche de personnes qui ont le goût de donner de une à deux heures par mois en soutenant les mères dans leur démarche d'allaitement. **Que vous soyez une maman ou une grand-maman, nous avons besoin de vous dans nos rangs!** Soyez sans crainte, nous offrons une formation complète sur l'allaitement. Si cela vous intéresse, veuillez communiquer avec Rachel au **450 454-2770**.

En cette belle période hivernale, n'oubliez pas qu'il est toujours possible de faire appel à une marraine d'allaitement et ce, **sept jours sur sept, de 8h00 à 21h00**. Les mairaines d'allaitement sont là pour vous soutenir, vous encourager et vous transmettre de l'information!

ADOMISSILE – MAISON DES JEUNES SAINT-RÉMI

Débat Génération Éveillée

Connaissez-vous le projet Génération Éveillée? Ce projet consiste à conscientiser les jeunes aux enjeux de leur société en développant leurs compétences citoyennes et en les menant à s'exprimer et à débattre de différents sujets avec leurs pairs. À chaque mois un débat sur divers thèmes de l'actualité se déroule dans une des Maisons de Jeunes différentes de la Montérégie. Ce mois-ci, le point de rencontre est l'Adomissile, la MDJ de Saint-Rémi. Les jeunes discuteront de tragédie, de justice et d'économie.

APPRENDRE EN CŒUR

Heure du conte à la bibliothèque

En collaboration avec la bibliothèque de Saint-Rémi, l'organisme *Apprendre en cœur* présente, **l'heure du conte avec Historine le 23 janvier de 9h30 à 10h et de 10h15 à 10h45**. Le concept très original se veut avant tout une expérience inoubliable pour les enfants de 3 à 5 ans, puisque l'histoire est racontée de façon interactive.

Vous devez vous inscrire au **450 454-0400**. L'activité est gratuite et l'enfant doit être accompagné du parent ou d'un adulte.

Voici le calendrier des représentations 2010: **Les 23 janvier, 20 février, 27 mars, 24 avril, 29 mai et 24 juin**.